



LA RÉGION,
CRÉATRICE
D'AVENIR

FRANCHE-COMTÉ HORIZON 2030 • SYNTHÈSE

SCHÉMA RÉGIONAL D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT
DURABLE DE LA FRANCHE-COMTÉ

ÉDITO



En 2006, la Région Franche-Comté se dotait de son Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire. 5 ans plus tard, en 2011, la Région a décidé de procéder à l'actualisation de ce document stratégique afin de l'adapter aux nouvelles réalités économiques et sociales franc-comtoises.

Issu d'un intense travail de concertation, le projet de SRADDT actualisé a été présenté lors des Assises organisées le 3 octobre 2013. Durant 2 ans, la Région a consulté l'ensemble de ses partenaires, les collectivités locales, les acteurs socio-économiques et les citoyens dans le cadre de rencontres, d'ateliers territoriaux et d'ateliers citoyens. Nous avons l'ambition de rendre notre schéma opérationnel, ce qui impliquait que les objectifs soient partagés et les chantiers prioritaires définis ensemble.

Le SRADDT ouvre 12 chantiers afin d'assurer un aménagement harmonieux des territoires urbains, périurbains et ruraux. La diversité des territoires francs-comtois constitue un atout important, souligné par le diagnostic qui servit de base à nos travaux.

Ces chantiers ont pour priorité d'accompagner les initiatives territoriales, que ce soit dans la structuration des métropoles, les synergies urbain/rural, les mises en réseaux, et de tirer le meilleur profit de la position géographique de la Franche-Comté, en amplifiant les coopérations avec les régions limitrophes et la Suisse.

Avec l'ensemble de ses schémas stratégiques dans les domaines de l'économie, de l'aménagement numérique du territoire, du tourisme, de l'énergie, et maintenant de l'aménagement du territoire, la Franche-Comté et les acteurs de sa vie politique, économique et sociale ont à leur disposition les moyens de construire les programmes contractualisés avec l'État et l'Europe permettant les financements, et ainsi d'anticiper et de préparer l'avenir au service des Francs-Comtois.

Marie-Guite DUFAY
Présidente de la Région Franche-Comté

UN SRADDT POUR QUOI FAIRE ?



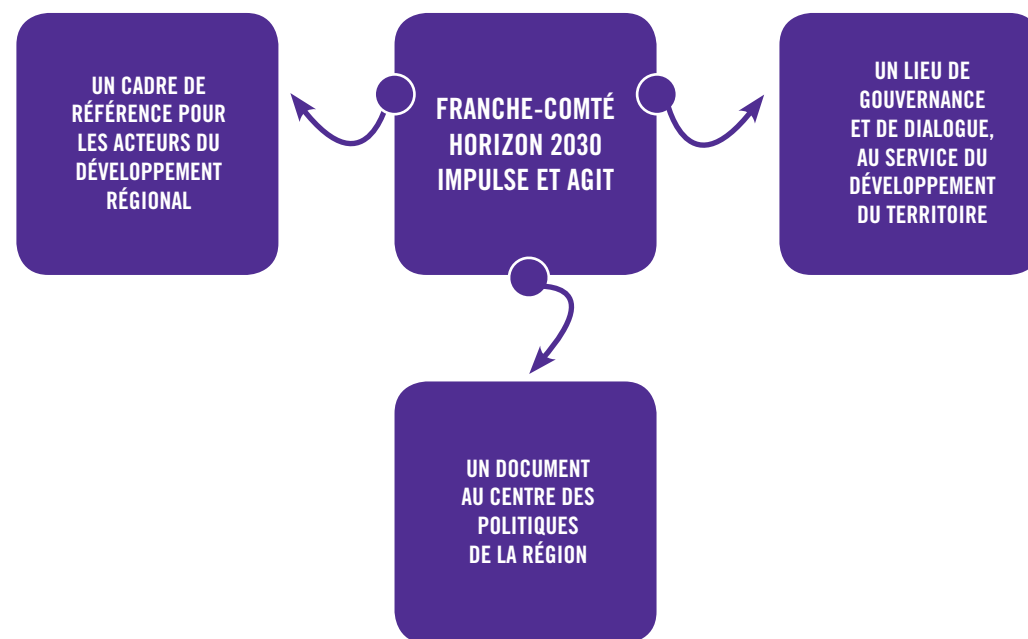
UN PROJET RÉGIONAL RENOUVELÉ ET RENFORCÉ

L'élaboration du Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire (SRADDT) est une des missions essentielles que la loi d'orientation pour l'aménagement et le développement durable du territoire (LOADDT) du 25 juin 1999 a confiée aux Régions. **Son rôle est de fixer les orientations fondamentales, à moyen terme, du développement durable du territoire régional.** Instrument indispensable de synthèse et de cohésion des politiques publiques d'aménagement et de développement, le SRADDT se distingue des autres documents de planification par son caractère indicatif et incitatif. Document non opposable, **sa mise en œuvre repose sur son appropriation par les acteurs locaux francs-comtois.**

« **Franche-Comté Horizon 2030** » actualise le cadre stratégique posé en 2006. Il s'appuie sur les atouts du territoire et intègre la montée en puissance d'enjeux comme celui de la transition énergétique, de la préservation du foncier ou de l'ouverture, pour fonder le projet régional et dégager des grandes orientations stratégiques.

Afin d'assurer dans la durée le partage le plus large de ses orientations et de permettre leur mise en œuvre, « **Franche-Comté Horizon 2030** » vise à :

- **construire et partager avec l'ensemble des acteurs francs-comtois une ambition pour le développement régional** : l'actualisation du document a été partenariale dès la phase de diagnostic,
- **faire de cette ambition un cadre de référence** dans l'élaboration des documents de planification,
- **placer les orientations définies au centre des politiques de l'institution régionale**, guidant son positionnement sur les questions clés posées à l'aménagement et au développement durable du territoire,
- **tourner résolument le projet vers l'action** en précisant des chantiers prioritaires à conduire dans le domaine de l'aménagement,
- **assurer la prise en compte des orientations** en prévoyant les modalités de suivi de sa mise en œuvre.



UN SCHÉMA POUR AGIR: DE L'AMBITION À L'ACTION

LE SRADDT REPOSE SUR :

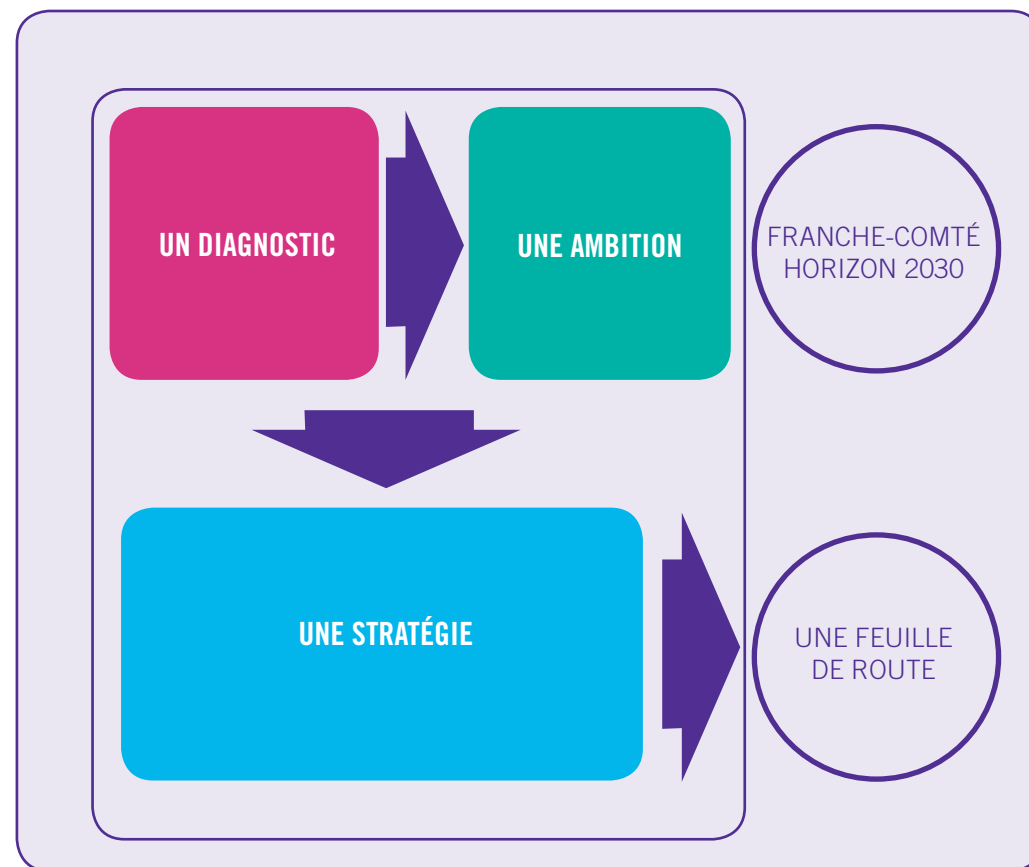
UNE AMBITION : 4 valeurs collectives qui fondent le projet d'aménagement et de développement durable régional :

- **UNE RÉGION PLURIELLE ET UNIE,**
- **UNE RÉGION PRODUCTIVE,**
- **UNE RÉGION QUALITÉ,**
- **UNE RÉGION OUVERTE.**

UNE STRATÉGIE : 12 orientations stratégiques qui traversent l'ensemble des schémas et stratégies et définissent les axes prioritaires pour un aménagement et un développement durable du territoire.

UNE FEUILLE DE ROUTE : la mise en œuvre du SRADDT s'appuie sur :

- **l'appropriation du schéma par les acteurs locaux,**
- **un engagement sur 12 chantiers opérationnels,**
- **un suivi stratégique et opérationnel.**



4 VALEURS COLLECTIVES POUR FONDER L'AMBITION RÉGIONALE

La Franche-Comté est un territoire marqué par de fortes spécificités porteuses de richesses. Elle est cependant confrontée à la question de leur évolution, voire de leur pérennité, face aux défis rencontrés :

- **un corps social homogène et un capital humain remarquable**, mais soumis à des évolutions qui posent la question du maintien de la cohésion sociale et territoriale,
- **une multipolarité et une faible densité**, gages de qualité de vie, mais questionnées par des défis économiques et environnementaux qui appellent une organisation cohérente entre les différents territoires,
- **une économie régionale de production**, qui doit se renouveler à partir de ses bases et des opportunités nouvelles qu'offrent des filières émergentes,
- **une place de la région dans son environnement** qui constitue un point d'appui essentiel sur lequel les acteurs peuvent davantage compter.

Le Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire de Franche-Comté prend en compte ces défis et met en avant **4 valeurs collectives qui fondent une ambition pour le développement régional**.

Cette ambition reconnaît et s'appuie sur les atouts de notre région, sans chercher à les figer. Les quatre valeurs qui la portent n'ont en effet de sens collectif que si elles sont vivantes et évoluent avec les nouveaux usages et attentes de la société.

L'AMBITION POUR L'AMÉNAGEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE FRANC-COMTOIS



12 ORIENTATIONS STRATÉGIQUES POUR GUIDER L'ACTION



Pour faire de l'ambition collective un véritable moteur du développement durable régional, **le SRADDT définit une stratégie régionale autour de 4 valeurs collectives, traduites en 12 grandes orientations**. Celles-ci sont transversales à l'ensemble des stratégies et schémas régionaux.

VALEUR 1. LA RÉGION PLURIELLE ET UNIE

Un développement harmonieux et équilibré, qui repose sur la diversité des territoires

L'ouverture, la vocation productive et la valorisation des biens collectifs constituent des appuis pour le développement de la Franche-Comté. Afin que ce développement puisse bénéficier harmonieusement à l'ensemble des Francs-Comtois, chaque territoire est intégré au projet régional, dans une recherche de complémentarité. En effet le développement durable de la région s'appuie nécessairement sur les rôles variés et complémentaires des territoires.

Cette ambition passe par :

- **le renforcement des liens entre les espaces urbains et ruraux** et les coopérations fructueuses qui en découlent. Ces liens et ces coopérations forment un atout distinctif pour la Franche-Comté et sont à ce titre pleinement intégrés à la réflexion pour un développement équilibré de nos bassins de vie,
- **le développement de grandes fonctions de centralité et des fonctions métropolitaines** : enjeux majeurs, leur rareté et leur coût doivent conduire les grandes agglomérations à coopérer activement pour organiser leur développement,
- **le maintien de la cohésion sociale** en portant une attention toute particulière aux populations fragiles, qu'elles vivent en ville ou à la campagne, au travers d'une réflexion et d'une action sur l'accès aux services (santé, éducation, etc.),
- **le soutien du maillage territorial** construit autour de nombreux petits pôles (pour certains très dynamiques, pour d'autres en perte de vitesse) en mettant en place les leviers pour qu'ils continuent à jouer tout leur rôle au service des populations et de la vie locale,
- **le confortement du caractère actif et productif des espaces ruraux francs-comtois** afin de participer au maintien de l'emploi et du lien social sur l'ensemble du territoire régional.

Le SRADDT vise un développement qui articule les territoires, et s'appuie sur les spécificités de chacun

LES ORIENTATIONS POUR UNE RÉGION PLURIELLE ET UNIE

- 1 • Renforcer la capitale régionale et les espaces métropolisés comme moteurs du développement régional
- 2 • Affirmer le rôle pivot des villes et leur conférer un rôle d'entraînement des espaces ruraux
- 3 • Donner toute leur place aux espaces ruraux et renforcer les coopérations entre ces espaces et les espaces urbains



VALEUR 2. LA RÉGION PRODUCTIVE

L'affirmation de l'économie productive offre un cadre ambitieux pour le développement des compétences, des entreprises et des territoires.

L'économie de production (agricole, bois et forêts, artisanale et industrielle) est au cœur du développement régional. La valorisation et la mutation des savoir-faire historiques et spécifiques sont des conditions indispensables au développement des activités et au maintien de territoires actifs, y compris dans les espaces éloignés des centres urbains. Cela doit s'accompagner d'un positionnement régional volontariste sur l'innovation, les filières d'avenir et la diversification des activités, nécessaires au développement durable de l'économie franc-comtoise.

Le contexte économique difficile dans lequel évoluent les entreprises et la nécessaire stratégie d'ouverture et d'alliance avec les espaces extérieurs impliquent des choix forts pour un développement économique qualitatif, respectueux de nos atouts et de nos ressources.

Cette ambition passe par :

- **un soutien à la formation, à l'innovation et à la créativité** de nos entreprises en appuyant le développement des filières régionales historiques ou nouvelles,
- **un renforcement de la synergie entre les acteurs** du développement régional autour des espaces métropolisés, mais aussi à des échelles territoriales moins larges pour valoriser les systèmes économiques locaux,
- **une promotion de l'attractivité de l'ensemble du territoire** et un maintien des équilibres territoriaux,
- **la diversification des activités**, notamment par le développement de l'économie sociale et solidaire et de l'activité liée au tourisme, pour une plus grande capacité à s'adapter à un environnement économique changeant.

Le SRADDT soutient et oriente l'affirmation et la mutation de nos atouts économiques vers les emplois de demain

LES ORIENTATIONS POUR UNE RÉGION PRODUCTIVE

- 4 • Structurer, ancrer et développer les filières régionales historiques ou nouvelles
- 5 • Offrir aux entreprises et aux entrepreneurs les conditions d'un développement ambitieux
- 6 • Impulser et coordonner un développement territorial durable



VALEUR 3. LA RÉGION QUALITÉ

La valorisation des biens collectifs régionaux est un facteur central du développement social, économique et territorial de la Franche-Comté

Il n'y aura pas de développement durable de la Franche-Comté sans une préservation et une valorisation de ses multiples biens collectifs, qu'ils soient naturels, paysagers, humains ou patrimoniaux. Les femmes et les hommes ont, par le passé, contribué à façonner un territoire unique, à taille humaine, cultivant une proximité urbain-rural et un développement respectueux des espaces naturels et agricoles. Ces biens collectifs ne sont pas de simples ressources, mais doivent être de véritables moteurs du développement régional.

Face aux tensions qui pèsent sur ces biens collectifs (étalement urbain, réchauffement climatique, exclusion, vieillissement de la population...), la Région souhaite accompagner la société franc-comtoise pour qu'elle renouvelle sa manière de vivre, d'habiter et d'exploiter le territoire.

Cette ambition passe par :

- la préservation de l'excellence du cadre de vie régional et des espaces naturels,
- la réussite de la transition énergétique à partir de nos potentiels énergétiques et environnementaux,
- la valorisation des savoir-faire industriels, artisanaux, agricoles et forestiers,
- l'actualisation des facteurs de solidarité issus d'une longue tradition solidaire et coopérative.

Le SRADDT vise un renouvellement des formes d'aménagement de nos territoires, au bénéfice des équilibres sociaux et environnementaux

LES ORIENTATIONS POUR UNE RÉGION QUALITÉ

- 7 • Préserver et valoriser des fonctions écologiques et patrimoniales, et assurer notre avenir énergétique
- 8 • Accélérer une montée en qualité des projets d'aménagement et de développement
- 9 • Renouveler l'organisation urbaine pour réinvestir les villes et bourgs centres

VALEUR 4. LA RÉGION OUVERTE

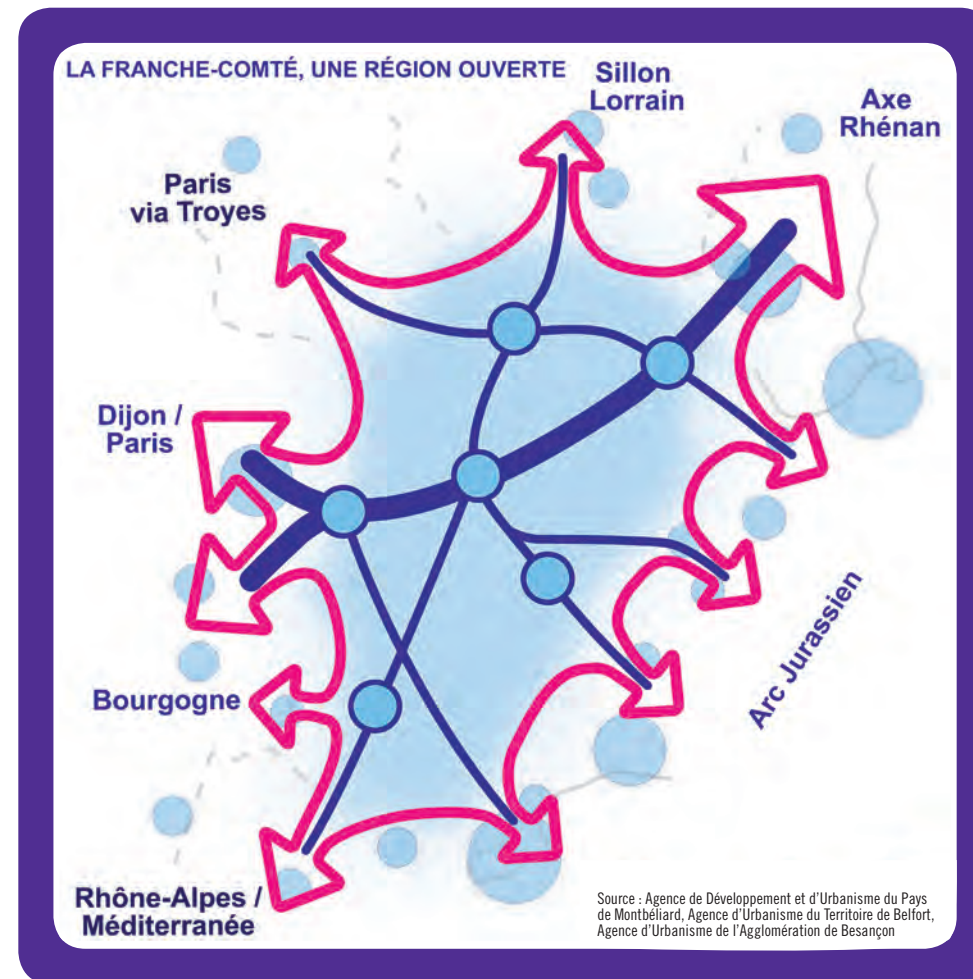
L'ouverture est au cœur du projet de développement de la Franche-Comté

Située à la jonction des corridors rhodanien et rhénan, frontalière de la Suisse, la Région entretient quotidiennement des relations d'ordres économiques, sociales ou culturelles avec l'extérieur. Ces relations font partie intégrante du fonctionnement des bassins de vie et constituent des axes majeurs de développement mutuel. L'ouverture répond en cela à des attentes fortes des Francs-Comtois et à un besoin fondamental du tissu économique en facilitant l'accès à des ressources extérieures tout en permettant de faire reconnaître nos propres talents.

Consciente du caractère extrêmement structurant de ces relations, la Région souhaite leur donner une ampleur nouvelle en les inscrivant dans un cadre stratégique ambitieux permettant de valoriser les initiatives de chacun.

Cette ambition passe par :

- **le développement des coopérations organisées** avec les collectivités régionales françaises, européennes ou internationales,
- **une attention particulière au partenariat avec la Suisse** pour en accroître les bénéfices mutuels offerts par cette grande proximité,
- **un soutien aux acteurs socio-économiques** afin qu'ils trouvent à de plus grandes échelles les complémentarités et la taille critique nécessaires à leur développement,
- **l'intensification des échanges** dans le domaine universitaire et en matière d'innovation.



Le SRADDT réaffirme le besoin de coopération avec les territoires extrarégionaux et fixe un cap à leur développement

LES ORIENTATIONS POUR UNE RÉGION OUVERTE

- 10 • Renforcer le dialogue sur un axe Rhin-Rhône
- 11 • S'appuyer sur les dynamiques en cours avec la Suisse pour renforcer l'organisation du système transfrontalier
- 12 • Développer les relations interrégionales en s'appuyant sur les territoires qui entretiennent des relations privilégiées avec leurs voisins au-delà des limites régionales

UNE FEUILLE DE ROUTE POUR AGIR

Document de planification non opposable, **la mise en œuvre du SRADDT repose tout d'abord sur l'adhésion des acteurs locaux francs-comtois**. C'est le sens du travail partenarial qui a présidé à l'élaboration du schéma et qui a permis de construire une ambition régionale et un cadre stratégique partagés.

Au-delà cette construction collective, et afin de faire de ce schéma un véritable document agissant au service du développement régional, le SRADDT :

- propose un cadre de suivi stratégique et opérationnel à sa mise en œuvre
- s'engage sur 12 chantiers opérationnels

1. UN DOCUMENT QUI SE FIXE DES MODALITÉS DE SUIVI

La démarche collective initiée dans le cadre de l'élaboration du SRADDT sera poursuivie à travers les instances en charge du suivi de sa mise en œuvre.

La Région Franche-Comté assure le suivi stratégique global du SRADDT : elle communique sur ce suivi en interne comme auprès des partenaires, elle veille à l'articulation du schéma avec les différentes contractualisations, et actualise au besoin le document.

Les chantiers du SRADDT font l'objet d'un suivi opérationnel spécifique, par chantier, qui donnera lieu à des points d'avancement réguliers. Des présentations annuelles des résultats des travaux dans les instances régionales seront assurées.

Le dialogue avec les acteurs des territoires sur les grands enjeux du SRADDT est prolongé. Il est proposé des événements réguliers à destination de l'ensemble des acteurs de l'aménagement (territoires urbains et ruraux, acteurs socio-économiques et citoyens), dans un but d'échanges et de production autour des grandes problématiques de l'aménagement et du développement du territoire.

2. DES CHANTIERS TOURNÉS VERS L'ACTION

Afin d'appuyer la traduction opérationnelle de ses orientations, **le SRADDT identifie 12 chantiers prioritaires dans le champ de l'aménagement du territoire**.

Sur chacun de ces chantiers, la Région souhaite jouer un rôle particulier (animation, impulsion, portage ou appui) et invite l'ensemble des acteurs territoriaux en charge de l'aménagement, en fonction de leurs priorités propres, à se saisir de ces sujets à ses côtés.

L'échéance globale de ces chantiers est à 5 ans.

LES 12 CHANTIERS DU SRADDT

1• AXE DIJON-MULHOUSE : faire vivre un espace de coopération au-delà du réseau métropolitain Rhin-Rhône

2• COOPÉRATION FRANCO-SUISSE : renforcer la coopération et préciser le rôle des outils existants

3• RELATIONS INTERRÉGIONALES ET TRANSNATIONALES : intensifier et ordonner les initiatives

4• COOPÉRATIONS MÉTROPOLITAINES : accompagner la structuration du Pôle métropolitain Centre Franche-Comté, l'organisation du nord-est Franche-Comté et l'espace frontalier

5• PROJETS DE TERRITOIRE : accompagner les territoires qui initient des démarches collectives d'élaboration de projet de territoire ainsi que les coopérations interterritoriales

6• SYNERGIES URBAIN/RURAL : financer les démarches innovantes et vecteur de dynamisme pour le territoire

7• RENOUELER LES FAÇONS D'URBANISER : soutenir les collectivités locales dans leur gestion des problématiques foncières et de renouvellement urbain

8• SOLIDARITÉ TERRITORIALE ET SOCIALE : impulser et soutenir des projets innovants, en priorité dans les espaces faiblement dotés en ingénierie de projet

9• ACCOMPAGNER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE : favoriser la rénovation thermique des bâtiments

10• PARTAGER LES DONNÉES : créer et déployer une infrastructure de données géographiques

11• METTRE EN RÉSEAU : faire évoluer l'ingénierie d'appui aux territoires pour une montée en compétences des acteurs de l'aménagement du territoire

12• ANIMER LE DÉBAT : créer et faire vivre un « lieu » d'échanges sur la mise en œuvre du SRADDT

IMPULSER

La Région impulse et intensifie les coopérations aux bonnes échelles sur les grandes problématiques du SRADDT.

APPUYER

La Région accompagne les dynamiques de coopération anciennes ou émergentes pour améliorer le développement durable des grands territoires.

PORTER

La Région met ses propres leviers au service du développement durable régional, sur les grands thèmes du SRADDT.

ANIMER

La Région organise la mise en réseau des acteurs de l'aménagement et participe à la montée en puissance d'outils communs.

Vous pouvez télécharger la version intégrale sur :

www.franche-comte.fr
Rubrique aménagement du territoire

Région Franche-Comté 4, square Castan - CS 51857 - 25031 Besançon Cedex